

AUTOMOBILES  
**CITROËN**

SERVICES A LA CLIENTELE  
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Il est rappelé que les véhicules neufs, avant d'être livrés à la clientèle, doivent faire l'objet d'une préparation à la route.

Dans les pages suivantes, sont regroupées toutes les opérations qui doivent être effectuées obligatoirement.

NOTA : Les temps indiqués par la note « ORGANISATION RESEAU » sur la préparation des véhicules neufs, comprennent les temps nécessaires aux vérifications et aux réglages courants qui en résultent lorsqu'ils n'entraînent pas d'échange de pièces.

T.S.V.P.



**NOTE  
TECHNIQUE**

**N° 2 AMS**

Le 21 Février 1973

Confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

---

**PAYS INTERESSES :**

**TOUS PAYS**

---

**VEHICULES AMI SUPER**

**Tous Types**

---

**PREPARATION DES**

**VEHICULES NEUFS**

---

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19  
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

**I. CONTROLES SOUS CAPOT**

Vérifier :

- le niveau d'huile du moteur
- le niveau du liquide des freins ( L.H.M. )
- le niveau du lave-glace
- le serrage des cosses de la batterie
- le niveau de la batterie
- la tension de la courroie de l'alternateur
- le réglage et le fonctionnement de la tirette de starter
- la présence de la roue de secours
- la présence du cric et de sa manivelle

**II. CONTROLES DE L'EXTERIEUR**

Vérifier :

- la dimension des cinq pneumatiques et leurs pressions de gonflage
  - le serrage des roues
  - le centrage, l'ouverture, la fermeture et le verrouillage du capot
  - le fonctionnement :
    - des feux de croisement
    - des feux de route
    - des lanternes avant et arrière et des éclaireurs de plaque de police
    - des « STOP »
    - des feux clignotants
    - de la commande de réglage des phares
  - les commandes d'ouverture des portes avant et arrière
  - les commandes de condamnation des portes arrière
  - le fonctionnement des serrures des portes avant et du coffre
- Mettre dix litres d'essence pour essais.

**III. CONTROLES DANS LE VEHICULE ( Mettre un jeu de housses )**

Vérifier le fonctionnement :

- des glissières de sièges
- des commandes d'inclinaison des dossiers ( suivant le type du véhicule )
- de la fixation et du verrouillage des ceintures de sécurité
- des lève-glaces ( des portes avant )
- de l'ouverture, de la fermeture, et du verrouillage des glaces coulissantes ( des portes arrière. )
- du frein de stationnement
- de l'antivol ( à plusieurs fonctions : antivol - contact - démarrage )
- des commandes de chauffage et d'aération

a) Mettre le contact :

- Le témoin de pression d'huile doit s'allumer.

b) Mettre le moteur en marche :

Le témoin doit s'éteindre

Contrôler le fonctionnement :

- de l'indicateur de charge
- de la jauge de carburant
- du lave-glace électrique
- de l'essuie-glace électrique
- de l'avertisseur optique ( appel de phares )
- de l'avertisseur sonore
- de l'indicateur de direction ( répéteur sonore )
- de l'éclairage du tableau de bord
- du rhéostat d'éclairage de tableau de bord
- du plafonnier
- du poste radio ( option )

**IV. ESSAI SUR ROUTE**

Vérifier, au cours de l'essai, le fonctionnement :

- des aérateurs droit et gauche
- des commandes de répartition d'air chaud et froid ( chauffage - désembuage )
- du pulseur d'air chaud
- de la lunette arrière chauffante et de son témoin ( option )
- du compteur kilométrique et de l'indicateur de vitesse

**V. CONTROLES SUR ELEVATEUR**

Vérifier qu'aucune fuite d'huile n'apparaît ( moteur - boîte de vitesses - circuits de freins ).  
Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses.

**VI. PREPARATION**

Lavage, dépoussiérage

Monter les enjoliveurs de roues

Poser les tapis de sol

Poser l'écran de calandre ( température inférieure à 10° C )

Peindre les numéros ou poser les plaques minéralogiques

**VII. PRESENTATION**

Suivre les instructions du Département Méthodes et Promotion Après-Vente.